

Paris, 9 avril 2014

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Alerte pollution jeudi 10 avril : stationnement résidentiel gratuit dans la capitale**

AIRPARIF prévoit pour demain un épisode de pollution atmosphérique aux particules fines (PM10) entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public (concentration moyenne de particules fines prévue au-delà de 50 microgrammes par mètre cube sur 24 heures). En conséquence, la Ville de Paris a décidé de rendre gratuit le stationnement résidentiel dans la capitale jeudi 10 avril.

Des messages de prévention sanitaire seront en outre diffusés sur les panneaux lumineux de la mairie et sur [paris.fr](http://paris.fr) afin d'inciter les personnes fragiles à limiter leurs activités.

#### **Contact presse**

Service de presse : 01 42 76 49 61 / [service.presse@paris.fr](mailto:service.presse@paris.fr)